

Un procès suisse pour Srebrenica

Deux ONG déposent plainte contre deux auteurs de «La Nation», l'organe de la Ligue vaudoise, pour négation de génocide et de crimes contre l'humanité

D.S. Miéville

La justice vaudoise pourrait avoir à se prononcer sur la réalité du génocide de Srebrenica. Pour avoir qualifié l'exécution de plusieurs milliers de prisonniers musulmans par les forces serbes, en juillet 1995, de «pseudo-massacre», deux auteurs du périodique La Nation font l'objet d'une plainte déposée lundi par l'Association suisse contre l'impunité (TRIAL – Track Impunity Always) et la Société pour les peuples menacés (SPM) auprès de l'Office du juge d'instruction du canton de Vaud. Comment l'organe bimensuel de la Ligue vaudoise, édité à un peu plus de 2000 exemplaires et circulant dans des cercles relativement confidentiels, pourrait-il amener la justice suisse à se prononcer une nouvelle fois sur le déni de génocide et de crimes contre l'humanité, comme elle l'avait fait à propos du génocide contre les juifs d'Europe et celui contre les Arméniens?

Il y a deux ans, au lendemain de la déclaration d'indépendance du Kosovo, le 17 février 2008, La Nation commençait, en avril, la publication d'une série d'articles intitulée «Le lynchage médiatique des Serbes». Deux de ses collaborateurs attirés, Nicolas Araujo et Denis Ramelet, y prenaient «la défense d'un peuple injustement calomnié», illustrant ce que peuvent être «les ultimes conséquences d'un lynchage médiatique, tel celui dont la Suisse a été victime dans l'affaire des fonds en déshérence». A l'époque, ces articles avaient suscité quelques réactions aussi bien positives que négatives.

Les deux auteurs, tous deux trentenaires et appartenant à la nouvelle génération de la Ligue vaudoise, prennent résolument dans leur texte la défense des Serbes, en affirmant qu'aucune des graves accusations portées à leur endroit «ne résiste à un examen des faits». Ce parti pris les conduit à nier l'existence d'un camp de concentration serbe largement médiatisée en 1992, les viols de masse de femmes musulmanes, la responsabilité serbe dans une explosion qui fait 68 morts et 200 blessés sur le marché de Sarajevo le 5 février 1994, et surtout le «pseudo-massacre de Srebrenica».

Niant l'existence d'un génocide ayant fait quelque 8000 victimes, les deux auteurs affirment que la plupart des 2000 musulmans effectivement morts à Srebrenica sont tout simplement morts au combat. Leur appareil critique est relativement succinct et se borne en grande partie à la citation d'articles ou de livres rédigés sur la guerre en ex-Yougoslavie.

Pour les connaisseurs du biotope politique vaudois, c'est assez naturellement qu'un mouvement ultranationaliste comme la Ligue vaudoise a été conduit à prendre le parti des Serbes dans la dislocation de l'ex-Yougoslavie. Les nationalistes ont tendance à s'allier avec les nationalistes d'ici et d'ailleurs. Toutes proportions gardées, les séparatistes jurassiens n'ont pas eu à l'époque de leur lutte pour l'indépendance de meilleur allié que la Ligue vaudoise et son chef historique, Marcel Regamey. S'y ajoute, pour La Nation, une vocation affirmée à prendre le contre-pied de ce qui se dit ailleurs et, dans le cas précis de

l'indépendance du Kosovo, une opposition indirecte à Micheline Calmy-Rey et à sa politique étrangère d'ouverture.

Deux ans après les faits, le dépôt de cette plainte a apparemment surpris l'équipe de La Nation. Les responsables de la Société pour les peuples menacés et de l'Association suisse contre l'impunité affirment avoir pris connaissance de ce texte, toujours consultable en ligne, l'été passé. Philip Grant, président de TRIAL, explique avoir été interpellé par des survivants de Srebrenica vivant en Suisse, affirmant qu'on «ne pouvait pas laisser passer ça» et avoir entendu les mêmes échos en Bosnie, sur le terrain. Il a fallu du temps, ajoute-t-il, pour constituer un dossier. Lequel dossier fait état des arrêts ou des conclusions de plusieurs instances internationales établissant la responsabilité de la partie serbe pour les faits mentionnés. Le parlement serbe lui-même, par ailleurs, a récemment qualifié de «tragédie» les crimes commis à Srebrenica.

La Nation, sous la signature de son rédacteur en chef, Jean-Blaise Rochat, a réagi en début de soirée, dans un communiqué où elle relève notamment que les sources incriminées (AFP, Le Monde, le général Morillon, Bernard Kouchner et Régis Debray) apparaissaient fiables et justifiaient au moins la controverse. L'organe de la Ligue vaudoise ne fait un véritable mea culpa que sur un point. Parler du pseudo-massacre de Srebrenica, convient-il, «était inadéquat et relevait de la polémique plus que du débat de fond. Massacre il y a bel et bien eu, et sur ce point les auteurs n'entendent pas contester la position tout récente du parlement serbe lui-même».

«Sachant la difficulté qu'il y a à débattre de questions lointaines, consciente aussi des passions que de tels débats suscitent et des blessures morales qu'ils peuvent causer, La Nation avait laissé la porte ouverte», précise encore son rédacteur en chef, en publiant la réaction très vigoureuse d'un partisan de la version officielle, auquel les auteurs ont répondu. C'est, à son sens, «la manière ordinaire de traiter de questions historiques, surtout quand elles sont lourdes d'implications politiques».